

# Voici le code très simple à entrer sur votre téléphone pour savoir si vous êtes sur écoute



## Voici le code très simple à entrer sur votre téléphone pour savoir si vous êtes sur écoute

L'espionnage numérique fait partie des grandes craintes des utilisateurs de smartphones et autres types de téléphone portable. Régulièrement, des théories surgissent sur les réseaux sociaux selon lesquelles les pouvoirs publics pourraient vouloir surveiller leur population en interceptant les données des téléphones portables.

Cette peur que l'État se transforme en "*Big Brother*" ("*Grand frère*" en français) a, par exemple, conduit à une petite polémique lorsque le ministère de la Justice a annoncé travailler sur le projet de loi d'orientation et de programmation. Ce dernier complète, en effet, le cadre légal relatif à l'interception des données d'un téléphone dans le cadre d'une procédure pénale.

Sans aller jusqu'à l'espionnage par les autorités publiques, il n'est pas rare que des particuliers tentent d'avoir accès au portable d'un autre. Des pirates peuvent chercher à s'attaquer aux appels. L'espionnage du téléphone dans le couple est aussi une pratique répandue. D'après *20Minutes*, près de quatre Français sur dix ont déjà fouillé dans le smartphone de leur compagnon ou de leur compagne.

Plusieurs moyens existent pour se prémunir contre ces risques d'espionnage du téléphone portable. L'un d'entre eux consiste à s'assurer qu'il n'est pas mis sur écoute. Pour cela, une méthode infallible peut être suivie, ainsi que le rapportent les journalistes de *Grazia*. Il suffit de composer un simple code.

La marche à suivre pour procéder à cette vérification est d'une simplicité enfantine. Il suffit d'ouvrir le clavier de son téléphone portable, comme pour composer un numéro de téléphone. Il faut ensuite saisir le code suivant : **\*#21#**.

Après avoir composé ce code, l'utilisateur n'a plus qu'à appuyer sur le bouton d'appel. Une liste de plusieurs "*interrogations*" s'affichent alors à l'écran. Les "*interrogations*" en question sont, par exemple, "*Renvoi d'appel vocal*", "*Renvoi d'appel de données*" ou encore "*Renvoi d'appel télécopie*".

### **La réponse s'affiche immédiatement à l'écran après avoir rentré le code**

Si le téléphone interrogé avec ce code n'est pas mis sur écoute, alors la réponse aux "*interrogations*" est : "*désactivé*". En revanche, si un espionnage a été mis en place, l'écran affiche le numéro de téléphone vers lequel les appels et les SMS sont redirigés.

### **Cette méthode fonctionne sur tous les téléphones**

Il est ainsi possible de déterminer qui écoute les conversations téléphoniques, à condition de connaître le numéro en question. Selon les modèles de téléphone, la liste et le nombre de ces "*interrogations*" peuvent varier. Néanmoins, cette technique fonctionne sur tous les téléphones. Elle s'avère aussi sans danger du point de vue de la protection des données.